

Projet de résolution

Proposé par :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Les projets de résolution peuvent provenir d'une section, d'un groupe d'intérêt, d'un comité, du Conseil d'administration ou d'un membre de la Fédération des milieux documentaires.

Texte de la proposition de résolution (continuer au verso si nécessaire) :

Proposition appuyée par (5 signatures sont nécessaires si le projet est soumis par un membre institutionnel ou associatif de la FMD) :

1.

2.

3.

4.

5.

Les propositions doivent être envoyées par courriel à l'adresse info@fmdoc.org. La date limite pour soumettre une proposition est le **mercredi 26 avril 2023 à 9 h**. Les personnes qui soumettent des projets de résolution doivent se tenir à la disposition du Comité des résolutions au moment où celui-ci étudie leur rédaction, soit dans la matinée du 28 avril 2023.